

## Réunion des Présidents de CREBS et de la CNEBS – Créteil 04 et 05 Avril 2009

**Présents** : Patrice PETIT DE VOIZE (président de la CNEBS), Jacques DUMAS (Vice président et faisant office de délégué du collège), Christian ALEGOET (suppléant), Michel PEAN (chargé de mission internet), Maryse GUILLEMART (pdte CREBS Pyrénées-Méditerranée), Alain PARACHE (pdt CREBS Atlantique-Limousin-Poitou-Charente), Jean-Benoît CRUMIERE (pdt CREBS Est), Jean CABARET (pdt CREBS Provence-Alpes), Marjorie DUPRE-POIGET (pdte CREBS Corse), Vincent MARAN (pdt CREBS Nord-Pas-De-Calais), Serge PLOUZENNEC (pdt CREBS Ile de France-Picardie), Marie Christine CARIE (pdte CREBS Côte d'Azur), Bertrand NICOLLE (pdt CREBS Ligue des Pays Normands), Jean Pierre CHATAIGNER (pdt CREBS Centre), Laurent COLOMBET (pdt CREBS Rhône Alpes Bourgogne Auvergne), Jean Michel RENOULT( Pour la CREBS Réunion), Philippe LEBOUIL (pdt CREBS CIBPL)

**Excusés** : Dominique FRADIN (pdt CREBS Guadeloupe), Cédric MITEL (pdt CREBS Nouvelle Calédonie), Jean Marie BERTOT (pdt CREBS Martinique), Sandrine SAUGE –MERLE (chargé de mission finances), Annie LAFOURCADE (chargée de mission secrétariat), Christine LACROIX (chargée de mission les Yeux de DORIS)

Début de séance samedi 14h35

### **Ordre du jour :**

I) **Liste des travaux demandés au collège des instructeurs avec les priorités.**

II) **Elaboration des objectifs 2010 en créant des groupes de travail :**

- A) Environnement
- B) Communication
- C) Plongée jeunes
- D) Lien entre la CTN et la CNEBS

Rappel des groupes existants.

III) **Réunions, stages, colloques**

IV) **Procédures de publication dans SUBAQUA (Jacques DUMAS)**

V) **Equipe d'animation de la CNEBS**

- A) Présentation
- B) Répartition des tâches

VI) **Les « Deux sous » de DORIS (Vincent MARAN)**

VII) **Questions diverses**

## **I) Liste des travaux demandés au collège des instructeurs avec les priorités.**

Jacques DUMAS rappelle les travaux engagés ou proposés au collège des instructeurs :

- Support pour cadres formateurs de N1B (à faire valider par le CDN)
- Support pour cadres formateurs de N2B
- Rédaction d'un fascicule pour le N1B
- Candidatures au MFB1
- Tests de connaissances pour le MFB1 et le MFB2
- Proposition de la création du titre d'Instructeur honoraire
- Mise à jour du kit de survie
- Répartition des durées des formations N1B et N2B sur une semaine

Après discussions, il est demandé au collège des instructeurs de prioriser les deux sujets suivants :

- Support pour cadres formateurs de N2B
- Rédaction d'un fascicule pour le N1B

## **II) Elaboration des objectifs 2010**

### **A) Groupe de travail Environnement**

Marie Christine CARIE, Bertrand NICOLLE, Jacques DUMAS.

Vincent MARAN fournit aux personnes concernées toutes les archives en sa possession concernant les réflexions qu'il y a déjà pu y avoir sur le mot « Environnement » au sein de la Commission Nationale et du collège des instructeurs depuis 2002.

Patrice PETIT DE VOIZE nous prévient que ce groupe va devoir se mettre au travail rapidement puisqu'une demande de la Commission Technique Nationale est d'avoir un correspondant de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques pour servir de liaison entre les deux commissions dans le cadre de l'étude de l'intégration de notions environnementales dans le cursus des brevets techniques. Le correspondant est : Marjorie DUPRE-POIGET, assistée de Christian BERGMANN.

### **B) Groupe de travail Communication**

#### ***Communication interne :***

- Jacques DUMAS demande à ce qu'une liste de diffusion accessible par l'équipe d'animation soit créée pour écrire aux MFB1 et MFB2 avec l'impossibilité de « répondre à tous ». Michel PEAN prend en charge ce point.

- Il est demandé à ce qu'un espace sécurisé accessible par l'équipe d'animation et les présidents de CREBS soit créé sur le site de la Commission Nationale. Cet espace permettra aux membres d'échanger et de partager des documents.

Bertrand NICOLLE nous propose son site « AGORA ». Prochainement l'équipe d'animation et les présidents de CREBS recevront un identifiant/mot de passe qui leur permettra de s'identifier sur le site. A chaque dépôt de documents, de commentaires, de rendez-vous dans le calendrier présent sur le site, un message sera envoyé.

#### ***Communication externe :***

- Le site de la Commission Nationale est accessible à tous. Pour que les visiteurs continuent à s'y rendre, Michel PEAN nous rappelle que les informations qui s'y trouvent se doivent d'être exactes. Les présidents de CREBS devront fournir à Michel PEAN la liste des présidents de CDEBS avec leurs coordonnées ainsi que la liste des moniteurs bio actifs de leur région. Michel PEAN communiquera par mail le document de la CNIL.

- Des présidents de CREBS font remarquer que le lien « Stages » du site de la Commission aboutit sur une page dont le fonctionnement n'est pas compréhensible par tous. Michel PEAN prend en charge les modifications à apporter.

- Salon de la plongée. Peut-être qu'avec le nouveau CDN on peut espérer un espace dédié aux Commissions sur le stand FFESSM.

- Amorcer un partenariat avec surfrider pour la diffusion de clips.

- Envisager pour cette Olympiade des partenariats avec d'autres Commissions (apnée, nage avec palmes).

- Patrice PETIT DE VOIZE demande si les autocollants sont un bon moyen de communication ? Vu qu'une majorité des présents pensent que oui, Philippe LEBOUIL se charge de contacter un imprimeur pour obtenir un devis. Le nouvel autocollant sera soumis à la CNEBS avant de lancer les tirages puisqu'il faudra rajouter à l'existant le mot « Environnement » et l'adresse internet du site de la Commission Nationale.

### **C) Groupe de travail Plongée jeunes**

Jean-Pierre CASTILLO à pris en charge depuis plusieurs années l'animation bio des RIPE. Christine LACROIX qui y a également participé pourrait constituer, si elle le souhaite, avec Jean-Pierre ( et d'autres, à recruter), un groupe de travail sur le sujet.

Le but est d'attirer à la plongées les jeunes non plongeurs par la bio et non pas d'attirer de jeunes plongeurs vers la bio.

### **D) Lien entre la CTN et la CNEBS**

Demande de la CTN pour avoir un correspondant au sein de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques. Marjorie DUPRE-POIGET sera la correspondante, assistée de Christian BERGMANN.

### **Rappel des groupes existants qui travaillent sur la rédaction de documents :**

- **Eponges** : J.CABARET, P.LE GRANCHE, (P.MAILLARD vient de faire savoir qu'il ne souhaite pas s'associer à ce groupe) → Refonte de prévue.
- **Gorgones** : J.DUMAS → Terminé, reste à voir l'édition. Bertrand NICOLLE s'occupe de demander des devis auprès d'éditeurs pour le soumettre à la fédé.
- **Faune du Sénégal** : P.PETIT DE VOIZE → En cours
- **Bryozoaires** : J.CABARET, F.ANDRE,... → Etat initié, J.CABARET précise qu'il faudra environ deux ans pour finaliser le travail.

### **III) Réunions, stages et colloques**

- Patrice PETIT DE VOIZE propose que l'équipe d'animation et les présidents de CREBS se réunissent deux fois par an. Une réunion début avril et une en fin d'année fédérale (octobre) pour discuter du budget. Proposition acceptée par tous. La prochaine réunion aura lieu le 31/10 et le 01/11.
- Chaque année deux réunions de bureau, une en février/mars pour préparer l'AG et une mi-septembre pour préparer le budget.
- Chaque année deux réunions du collège des instructeurs et un colloque annuel.
- Chaque année deux stages/colloques ouverts aux MFB1 et MFB2.
- La CNEBS demande si la réunion des Cadres Bio qui a lieu tous les deux ans doit être maintenue ? Proposition d'alterner chaque année une réunion nationale avec une réunion dans le Nord ou dans le Sud de la France. Vincent MARAN demande à ce que dans ces réunions on aborde plus le côté naturaliste que le côté administratif. Jean CABARET demande à ce que ces réunions soient des lieux d'échanges entre les régions.

- Stages MFB1/MFB2 : Les deux instructeurs (Annie LAFOURCADE et Christian BERGMANN) organisateurs des deux stages nationaux doivent envoyer pour le mois de juin, au secrétariat de la Commission Nationale, le programme des stages. Rappel : Stage eau douce 3-4 Octobre. Stage Etang de Thau 17-18 Octobre  
Jean CABARET en profite pour demander à la Commission Nationale de communiquer le calendrier 2009 des activités comme à l'habitude.

#### **IV) Procédures de publication dans SUBAQUA**

Jacques DUMAS nous rappelle que lorsqu'on publie un article il faut que le lecteur y trouve une part de rêve et d'invitation au voyage. La revue est vendue en librairie, elle s'adresse au grand public, il convient donc de vulgariser les articles par des encarts de vulgarisation.

Deux types de publication : Les articles de fond ayant rapport avec la biologie subaquatique (reportages, sujets transversaux de la CNEBS,...) et les articles qui concernent la vie des CDEBS et CREBS. Dans ce dernier cas, les articles sont à envoyer directement à Subaqua.

Concernant les articles de fond, voici la procédure et les recommandations :

- 1- Rédiger l'article au format Word en Arial 12 (2 à 8 pages max).
- 2- Soumission de l'article à la CNEBS pour relecture (les relecteurs sont Vincent MARAN, Patrice PETIT DE VOIZE et Jacques DUMAS). Vincent MARAN prend la parole en précisant que le comité de relecture n'est pas un comité de censure.
- 3- Jacques DUMAS se charge de faire un retour à l'auteur de l'article.
- 4- L'auteur donne l'accord et Jacques DUMAS donne le feu vert à Subaqua.
- 5- L'auteur envoie à la rédaction de Subaqua un CD avec des photos qui comportent le nom de l'auteur. Ces photos doivent être en haute résolution.

Jacques DUMAS demande s'il y a des candidats pour le comité de relecture ? Il n'y a pas de nouveaux candidats.

Les deux articles en cours concernent l'eau douce (« Charte d'eau douce » de Serge DUMONT et « Les batraciens d'Alsace » de Laurent SCHWEBEL).

Michel PEAN demande à faire un rapprochement avec la communication à savoir : utiliser la prochaine liste de diffusion MFB1/MFB2 pour inciter les plongeurs à rédiger des articles.

#### **V) Equipe d'animation de la CNEBS**

##### **A) Présentation**

Président :	Patrice PETIT DE VOIZE
Vice Président :	Jacques DUMAS
Suppléant :	Christian ALEGOET
Chargée du secrétariat :	Annie LAFOURCADE
Chargée de la trésorerie :	Sandrine SAUGE-MERLE
Chargé de mission DORIS :	Vincent MARAN
Chargé de mission site Web :	Michel PEAN
Chargée de mission « Les Yeux de DORIS » :	Christine LACROIX
Chargée de mission « Liaison avec la CTN » :	Marjorie DUPRE-POIGET

## **B) Répartition des tâches**

### **Président :**

Il désigne le bureau et l'équipe d'animation, coordination, liaison avec le Comité Directeur Fédéral qui peut lui confier des missions de représentation.

### **Vice Président :**

Il remplace le président en cas d'impossibilité temporaire ou définitive ou sur demande du président qui peut lui déléguer certaines missions : Shark Alliance, Subaqua, modération des réunions, etc.

### **Suppléant :**

Missions de représentation confiées par le président, peut remplacer président et vice président en cas d'absence.

Chargé de la tenue à jour des archives de la CNEBS : fichiers, compte-rendu, décisions diverses. Archivage des bordereaux, synthèse des brevets bio saisis en ligne pour l'année en cours avec le service informatique fédéral.

Assistance/conseil des présidents de CREBS et des cadres bio pour les questions administratives.

### **Chargée du secrétariat :**

Elle rédige tous les comptes-rendus, les convocations, coordonne la rédaction des bilans annuels, elle est chargée de la logistique des réunions (coordination des coûts avec la chargée de la trésorerie).

### **Chargée de la trésorerie :**

Gestion courante des dépenses en fonction du budget voté par le Comité Directeur Fédéral, réception des factures de frais et transmission à la comptabilité fédérale qui effectue les règlements, établissement du budget en coordination avec l'équipe d'animation et la CNEBS.

### **Chargé de mission Doris :**

Direction et coordination du projet.

### **Chargé de mission site web :**

Prend en charge les évolutions et les mises à jour du site de la CNEBS.

### **Chargé de mission « Les Yeux de DORIS » :**

Organisation pratique du concours en liaison avec la CNEBS. Liaison avec la **Commission Nationale Audiovisuelle**.

### **Chargée de mission « Liaison avec la CTN » :**

Sera la « référente » de la CNEBS auprès de la CTN et animera le groupe de travail à créer pour l'étude de contenus environnementaux dans les brevets techniques, avec l'assistance de Christian BERGMANN.

L'amélioration de la transversalité étant un des objectifs, tant de la CNEBS que du Comité Directeur Fédéral, il est souhaitable que des « correspondants » soient désignés chaque fois qu'il sera nécessaire auprès des autres commissions. Jacques DUMAS, qui est moniteur Apnée, souhaite faire le lien avec cette commission ; Patrice PETIT DE VOIZE se propose pour remplir le même rôle auprès de la Pêche Sous-Marine.

## **VI) Les « Deux sous » de DORIS (Vincent Maran)**

Coût environ de la V1 de DORIS (2006) : 12 000 €

Coût de la V2 de DORIS (2008) : 10 525 €

Ces sommes viennent directement de la fédération et n'ont pas été gérées par la CNEBS. En revanche la CNEBS s'est chargée de défendre l'attribution de ces sommes auprès de la fédération.

But : Payer les professionnels pour réaliser le site.

### **Budget annuel :**

- Pour les réunions annuelles DORIS (depuis 2005 elles se sont déroulées à Paris, **Paris**, Porquerolles et Arcachon) budget de 3000€ puis 3500€ (en plus quelques déplacements ponctuels).
- Budget de promotion de 500€ (Posters, plaquettes et autocollants).

Cet argent vient directement de la fédération, il n'est pas ponctionné sur la CNEBS. Cette dernière s'occupe de vérifier les factures avant de les envoyer à la fédération.

### **A prévoir :**

- Reconduite des budgets tous les ans.
- Ajout de 2000€ pour l'ajout de modules et améliorations.

### **A savoir :**

- Combien coûte à la fédération la location du serveur ? Bertrand NICOLLE estime que la somme pourrait avoisiner les 100€.
- Position du nouveau Comité Directeur National par rapport à DORIS ?

### **A envisager :**

Une solution de secours si la situation financière de la fédé devait amener à des choix remettant en question le fonctionnement ou l'existence de DORIS ? Patrice PETIT DE VOIZE nous informe que sur le plan global il n'y a pas de menace, la nouvelle équipe fédérale est très favorable à notre site.

## **VII) Questions diverses**

- Organisation de stages naturalistes en France → A voir, risque de problème de budget.
- Capacité qu'on pourrait avoir avec des institutions publiques comme l'agence de l'eau ? (Editions de livres, actions d'éducation à l'environnement,...) → Patrice PETIT DE VOIZE dit que la CNEBS ne peut pas toucher de l'argent en direct. Il faut savoir aussi comment s'engager avec ces partenaires et étudier les risques de débordement.
- Demandes de licenciés non plongeurs (apnéistes) pour obtenir quelque chose si ils suivent des stages bio ? → Il faudrait donc voir comment faire pour ouvrir le N1B à des apnéistes.
- Sujets d'examens pour le module 1 du MFB1 ? Les tests sont renouvelés tous les ans par le collège des instructeurs. C'est Frédéric GUIMARD qui les a en dépôt, c'est à lui qu'il faut faire la demande. Rappel : toutes les demandes de candidature MFB1 sont à envoyer à Christian ALEGOET et les demandes de candidature de MFB2 à Patrice PETIT DE VOIZE.
- Sur quel support doit être fait le rapport de stage du candidat MFB1 ? → N'importe quel support.
- Concernant le module 3 du MFB1, si le candidat s'occupe de l'organisation, de l'animation et de l'encadrement d'un stage IFBS peut-on délivrer les deux attestations en même temps ? → Oui
- Limite entre le N1B et le N2B sur le plan de la théorie à enseigner ? → Attendre le support N2B pour les formateurs.
- Jean CABARET déplore l'information tardive concernant le choix fait sur la transversalité CTN/CNEBS, cette dernière étant mise devant le fait accompli, une fois de plus. A titre personnel il dit avoir été « oublié ». Par ailleurs, ayant été référant secourisme en CTN lors de la création du RIFAP il dit que cela aurait certainement facilité les démarches. Patrice

PETIT DE VOIZE prend note de cette réaction et précise que Marjorie DUPRE-POIGET, Instructeur Technique Régional et Instructeur Fédéral de Biologie a déjà participé depuis plusieurs années avec Jo VRIJENS, aujourd'hui président de la CTN, à des réflexions sur ce sujet (Ils sont tous deux dans le même comité).

Son rôle de liaison avec la CTN n'est nullement un obstacle à l'implication d'autres cadres techniques ou bio dans le travail qui va être engagé et sera certainement l'une des plus importantes réflexions menée par les cadres fédéraux au cours des mois qui vont suivre.

- Bertrand NICOLLE nous informe qu'au niveau de sa ligue, il a été interpellé sur le projet de permis de chasse sous-marine. Comment la CNEBS peut avancer sur le sujet avec la chasse ? → Patrice PETIT DE VOIZE nous informe a échangé avec le président de la Commission Nationale Pêche Sous Marine sur le sujet, mais que la décision est essentiellement du ressort du CD Fédéral. L'argument principal de refus de ce permis est que seuls les pêcheurs sous-marins y seraient astreints, alors qu'ils ne représentent qu'une faible partie de la pêche de plaisance...et que les autres catégories de pêcheurs plaisanciers n'y seraient pas soumis, ce qui est totalement illogique.

Fin de séance dimanche 12h15

Secrétaire de séance Jean-Benoît CRUMIERE